

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard à caractère personnel.

N° W19-457846

Maladie Dentaire Optique Autres

23613 RAM

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07863

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

MOUGHAMIR HASSAN

Date de naissance :

03 24 1967

Adresse :

86 Lot FLORIN Sidi Maârouf

Tél. :

06 66 82 88 52 Doctor EL JABIRI Mina Total des frais engagés

Cachet du médecin :

M. 119 Lot AT Adamss MUPRAS

Sidi Maârouf Casa 04 MARS. 2020

Tél : 06 70 80 39 37 - 05 22 99 37 25

Date de consultation :

01 12 2019 MOUGHAMIR HASSAN Age

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



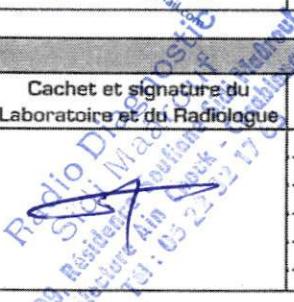
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
OL	(C)		150,00	INP : 9110573981
TL				
XSS				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/12/19	137,90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	02-12-19	kao	400,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

BECIDOUZE® 20 dragées

PPV 35DH10 EXP 08/2022

EXP 08/2022
LOT 93003 2

graphie

ion Médicale



مِنْدَةٌ

6

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10

Casablanca, le 02/12/13

رَبِّيْضَاءُ، فِي :

ORDONNANCE

MOUNAHAMIR HASSAN

{3, 10}

⑨ Relax! cp

Hg.70

1CPd31

3510

3] - Beendagep

13A, 90

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
El Maaroof Casa
00 37 - 05 22 99 38 25

تجزئة الأدارسة رقم 119، سيدى ماروف - الدار البيضاء - الهاتف 05 22 97 37 25 - المحمول 06 70 80 39 37
N°119, Lot. Al Adarissa - Sidi Maârouf - Tél.: 05 22 97 37 25 - GSM : 06 70 80 39 37 - CASABLANCA

Docteur EL JABIRI MINA

Médecine Générale

- Certificat Universitaire d'Echographie
- Diplôme de cosmétologie
- Diplôme de Nutrition et l'Education Médicale

الدكتورة الجابري مينة

الطب العام

- دبلوم الفحص بالصدى
- دبلوم في كוסميطولوجى
- دبلوم في التغذية والتربية العلاجية



Casablanca, le : ٢١/١٢/١٩ الدار البيضاء، في :

ORDONNANCE

Mr HASSAN MOUHAMMED.

ECHOGRAPHIE de

dépasse le

↳ Mvt limite

↳ Dessein à palpation.

Radio Diagnostics
Sidi Maarouf
103, Résidence Souffiane Sidi Maarouf
Rue: Ain Laâek - Casablanca
Tél : 05 22 32 17 05

Docteur EL JABIRI Mina
Médecin Généraliste
N° 119 Lot Al Adarissa
Sidi Maarouf - Casa
Tel : 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25



الفحص بالأشعة سيدى معروف
RADIODIAGNOSTIC SIDI MAAROUF

Casablanca, le 02/12/2019

FACTURE N° : 03723/2019

Nom & Prénom : MOUGHAMIR HASSAN
Date d'examen : 02/12/2019

<i>Examens</i>	<i>Honoraires</i>
ECHOGRAPHIE EPAULE GAUCHE	400 DH
NET A PAYER	400 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
QUATRE CENTS DH

Radio Diagnostic
Sidi Maarouf
109, Résidence Soufiane - Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522 32 17 65 - Email : radiologie.sidimaarouf@gmail.com
ICE : 00216459400014 - Patente : 36101026 - I.F : 31860431
CNSS : 1276798 - www.radiologiesidimaarouf.ma



Dr. Nadia Moubachir

Spécialiste en Radiologie

Dr. Ikram Zaamoune

Spécialiste en Radiologie

Casablanca , Le 02/12/2019

PATIENT : MOUGHAMIR HASSAN

MEDECIN TRAITANT : DR EL JABIRI MINA

EXAMEN(S) REALISE(S) : ECHOGRAPHIE DE L'EPAULE GAUCHE

COMPTE RENDU

Etude statique comparative.

Intégrité des tendons du long biceps, du supra et infra-épineux et du sub-scapulaire.
Absence d'épanchement articulaire, de la bourse sous-acromiale et de la gaine du long biceps.

Absence de calcification tendineuse.

CONCLUSION :

Absence de signes en faveur d'une rupture de la coiffe des rotateurs.

Confraternellement
DR MOUBACHIR NADIA

Radio Diagnostic
Sidi Maarouf
109, Résidence Soufiane - Aïn Chock
Préfecture Aïn Chock
Tél : 05 22 32 17 65